

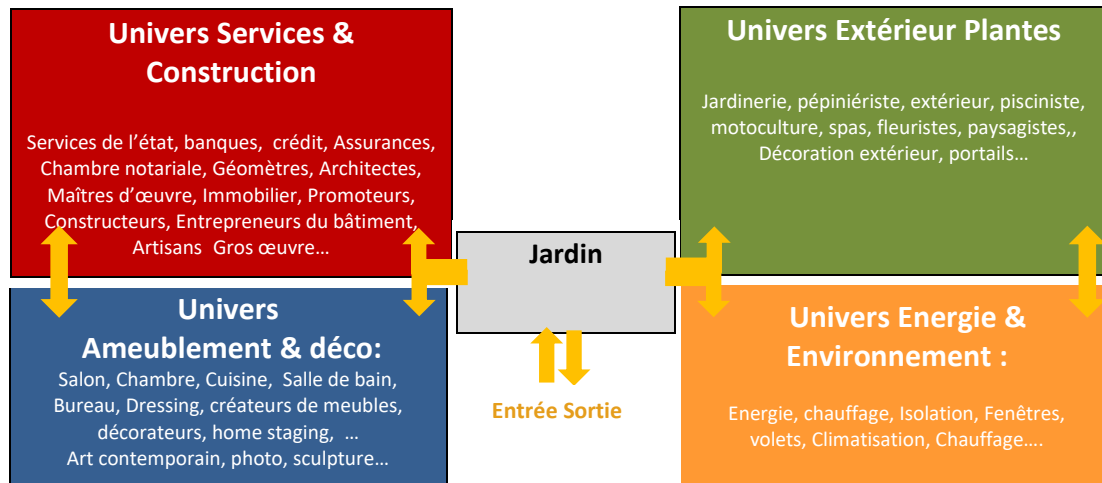
Dynamique - Novateur- Qualitatif

Notre Objectif :

Une offre produits et services large et qualitative. Des ambiances et des stands où la déco prend toute sa place. Un salon, spécialisé, dynamique, interactif et équilibré

Un salon fluide, fléché. Des visiteurs qui passent devant tous les stands.

4 univers thématiques complémentaires : De la naissance d'un projet à sa réalisation.



Choisissez votre stand sur plan !

Les stands sont vendus nus, sans cloison, sans structure, sans barre de spot, sans électricité.

Selon vos besoins, les cloisons sont installées sur commande. (1 cloison mesure 1m de large et 2,5m de haut)

Elle se compose : d'un panneau bois ou d'un tissu tendu, d'une structure métallique

Vous commandez vos cloisons en fonction de votre stand, de votre emplacement, de votre décoration, de votre voisinage.

Un service déco et agencement vous est proposé. Avec notre partenaire déco **PW Events Décoration**, nous préparons votre stand.

Pas de mobilier à transporter, pas de manutention. Vous n'avez qu'à vous installer.

Pauline : 06 24 97 44 42 Wallis : 06 13 04 51 44

Valorisez votre image. Participez à la mise en scène des espaces « déco :

Profitez des espaces « déco ». Associez vos produits à la mise en scène d'un décorateur.

Augmenter votre visibilité sur le salon !

Augmentez votre surface d'exposition !

NOUVEAUTÉ

Les Ateliers bricolages

Pilotés par des professionnels du BTP, les visiteurs pourront se former à la peinture, pose de carreaux, menuiserie etc...

SOYEZ PARTENAIRE DE CES ESPACES

JE SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR L'ESPACE ATELIER.

TARIF 2019 HT

| CHOIX DU STAND (STAND NU ; sous réserve de disponibilité) | Au prix Unitaire HT de | |
|------------------------------------------------------------|------------------------|-------|
| Je choisis le stand nu N°(cf plan) | (Cf plan) | |
| Je choisis un 2ème stand nu N°.....(cf plan) | (Cf plan) | |
| Je choisis un 3ème stand nu N°.....(cf plan) | (Cf plan) | |

| AMENAGEMENT DU STAND | | | TOTAL HT |
|-----------------------------------------------------------------|--|--|----------|
| <i>Le stand NU que vous avez choisi peut-être équipé avec :</i> | | | |

| STRUCTURES METALIQUES (2 poteaux 2 transversales minimum) | Prix structure | Nbr de structures | TOTAL HT |
|-----------------------------------------------------------|------------------|-------------------|----------|
| Je commande | 8€ HT/m linéaire | | |

| LES CLOISONS (1 cloison = 1 m linéaire (1 m L / 2,47m H) | Prix de la cloison | Nbr de cloisons | TOTAL HT |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------|----------|
| J'ajoute ...nbr <input type="text"/> cloisons bois...et ou nbr <input type="text"/> cloisons tissu | 10€ HT | | |

| ECLAIRAGE | Prix rampe 3 Spots | Nbr de barre 3 spots | TOTAL HT |
|----------------------------------------------|--------------------|----------------------|----------|
| Je prends (Unité de 3 Spots sur rampe) | 15€ HT | | |

| BRANCHEMENT ELECTRIQUE (obligatoire pour les spots) | Prix du branchement | Nbr de branchement | TOTAL HT |
|-----------------------------------------------------|---------------------|--------------------|----------|
| Prise 1.5KW mono | 100€ HT | | |
| Prise 3KW mono | 135€ HT | | |
| Autres | Sur devis | | |

| COMMUNICATION / IMAGE / PROMO | Nombre | | TOTAL HT |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--|----------|
| Lien internet. Site officiel vers votre site + votre logo (1 an) | 50€ HT | | |
| Publirédactionnel sur internet + journal Foire + photo) | 90€ HT | | |
| Vos produits en situation (maison aménagée / espace déco) | | | |
| o Mobilier catégorie 1 : Canapé, lit, table, baignoire, étagères, bureau... (2 pièces maxi) | 350HT | | |
| o Mobilier catégorie 2 : Fauteuil, table basse, chaise, poêle, ... (4 pièces maxi) | 250HT | | |
| o Déco d'Ambiance / Art de la table / Appareils ménagers / Galeriste (10pièces maxi) | 100HT | | |
| Partenaire* d'1 espace atelier. Espace à votre nom, publirédactionnel | 300HT | | |
| Invitations sup pour la soirée des exposants du 21 Mars | 20HT | | |
| Invitations sup pour le salon à destination des clients et prospects | Nous consulter | | |

| MOBILIER et DECORS (stock limité) | Nbr d'éléments | Prix par élément | TOTAL HT |
|----------------------------------------------|----------------|------------------|----------|
| Comptoir poirier 1m | 35HT | | |
| Comptoir poirier 1.5m | 50HT | | |
| Tabourets de bar | 25HT | | |
| Mange debout | 150HT | | |
| Frigo Top | 50HT | | |
| Ensemble salon (1 table basse + 3 fauteuils) | 50HT | | |
| Table rectangulaire poirier | 50HT | | |
| Chaise pliante | 3HT | | |

| NETTOYAGE | Nombre de m2 | Prix pour 9m2 | TOTAL HT |
|-------------------------------------|--------------|---------------|----------|
| Entretien de votre stand (pour 9m2) | | 30€ HT | |

DECO > NOTRE PARTENAIRE PW EVENTS DECORATION

Sur devis

| | | | |
|------------------|--|--|--|
| TOTAL HT | | | |
| TVA (20%) | | | |
| TOTAL TTC | | | |
| ACOMPTE | | | |

*Si vous êtes partenaire non exposant, un forfait complémentaire de 800€ est appliqué.
 Dossiers retournés avant le 30/11/2018 : Acompte de 30% du montant T.T.C de la facture
 Dossiers retournés après le 30/11/2018 : Acompte de 50% du montant T.T.C de la facture

Sont inclus dans la prestation :

Les badges, publicité et communication sur le salon, dans les supports presse généraliste et presse spécialisée, affichage, radio locale, site internet. Taxes d'enlèvement et traitement des déchets, assurance du stand*, 50 invitations, inscription sur les documents officiels du salon, 2 places pour la soirée des exposants. Mise à disposition du parking exposant.

Votre règlement

- Par chèque à l'ordre de : AGEN EXPO CONGRES
- Par virement bancaire à : RIB : SOCIETE GENERALE AGEN
IBAN: FR76 3000 3000 1000 0257 1228 657 / SWIFT : SOGEFRPP

Cachet commercial et signature

L'exposant a pris connaissance du règlement du salon ci-joint qui fait partie intégrante du contrat, il s'engage à s'y conformer sans réserve (déontologie commerciale, respect des contraintes d'aménagement du stand, etc...), notamment l'interdiction d'installer toute publicité dépassant la hauteur du stand (2,5 m).

Infos Pratiques

L'entrée du salon est de 3€ pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Restauration sur place assurée. Parking gratuit. Les badges exposants sont remis lors de l'installation de votre stand et après le règlement total de votre facture.

Horaires pour le public

**Du Jeudi 21 Mars 2019 au Samedi 23 Mars de 10h à 20h.
Dimanche 24 Mars de 10h à 19h.**

Assurances

Agen Expo Congrès a souscrit une assurance collective pour le compte des exposants pour les biens exposés, à hauteur de 305 euros de matériel exposé par m². Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de sinistre une franchise, indexée au coût de la consommation soit actuellement de 170€ restera à la charge de l'exposant. Chaque exposant peut souscrire une assurance complémentaire qu'il jugerait nécessaire en fonction de la valeur du matériel exposé sur son stand..

REGLEMENT DE  UNION FRANÇAISE DES PRESSIONS DE L'ÉVÈNEMENT
www.unimev.fr

Ce règlement est disponible sur www.agen-expo.fr et sur simple demande (Tél. : 05.53.48.49.50 Mail : accueil@agen-expo.com)

Charte de l'exposant

Nom :

Société :

M'engage à :

- 1) Envoyer le plan de mon stand à l'organisateur pour validation. Favoriser au maximum la mise en œuvre d'un stand ouvert dont le nombre de cloisons est limité, cela afin de favoriser la perspective d'ensemble des halls et ne pas nuire à la visibilité des exposants voisins. Sauf cas particuliers (à valider avec l'organisateur) ne pas avoir plus de 30% de mètres linéaires de mon stand sous forme de cloisons fermées et opaques. Introduire la dimension bois, béton, verre et ou acier dans mon stand afin d'accompagner à la thématique 2016.
- 2) Respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires concernant la raison sociale, l'adresse, la publicité et l'affichage des prix, les conditions de crédit, l'hygiène alimentaire.
- 3) Maintenir pendant toute la durée de la Foire toutes les propositions faites, en cas où la transaction ne serait pas conclue immédiatement.
- 4) Garantir la conformité exacte du produit commandé avec celui livré.
- 5) Respecter le délai de livraison qui doit être inscrit sur le bon de commande.
- 6) Assurer un service après-vente clairement défini (en outre, préciser si le SAV est assuré par l'exposant ou par le fabricant ou par un prestataire de service dont l'exposant fournira l'adresse. Cette mention devra être obligatoirement inscrite sur tout bon de commande délivré au client).
- 7) Pouvoir justifier du bien-fondé de toute insertion de type publicitaire.
- 8) Etre présent en permanence sur le stand et adopter un comportement qui favorise la qualité de l'accueil visiteur.
- 9) Renoncer à tout « racolage », m'interdire d'exposer un produit en dehors de la surface louée, m'interdire de rechercher ou d'interpeller la clientèle en dehors du stand occupé par la firme, m'interdire de vendre suivant les méthodes des posticheurs.
- 10) Maintenir son stand totalement ouvert durant les heures d'ouverture au public et notamment durant une éventuelle démonstration.
- 11) En cas d'organisation d'un jeu durant la foire exposition, à le prévoir sans obligation d'achat et avec l'assurance que les gains seront distribués ; il devra se dérouler à l'intérieur de mon stand.
- 12) Soumettre à l'agrément préalable de l'organisateur, toute publicité lumineuse ou sonore ainsi que toute attraction, spectacle ou animation. L'organisateur pourra revenir sur cette autorisation accordée, en cas de gêne apportée aux exposants voisins, à la circulation ou la tenue de l'exposition.
- 13) Accepter toutes ces clauses et celles du règlement intérieur et des règles de sécurité dont j'ai reçu un exemplaire, et en respecter les dispositions sachant que le contrat pourrait être résilié de plein droit, sans mise en demeure, sans préjudice des dommages intérêts qui pourraient être réclamés. En conséquence, l'organisateur de la foire exposition pourrait procéder immédiatement à des sanctions (fermeture du stand, coupure d'électricité, encaissement du chèque de caution...) sans que l'exposant ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement financier et matériel de la part de l'organisateur.

Signature :